

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour Internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse.

Aujourd'hui, 23 mars 1953, la Cour internationale de Justice a siégé en audience publique pour commencer l'examen, dans sa seconde phase, du différend entre la Grèce et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à certains dommages que M. Ambatielos, ressortissant hellénique, aurait subis du fait de mesures prises par les autorités britanniques. Cette affaire, introduite en avril 1951 par une requête du Gouvernement hellénique, avait fait l'objet, le 1er juillet 1952, d'un arrêt, rendu à la suite d'une exception préliminaire du Royaume-Uni et par lequel la Cour s'était déclarée compétente.

La Cour siège sous la présidence de son Vice-Président, M. J.G. Guerrero: son Président, Sir Arnold McNair, est en effet de la nationalité d'une des parties en cause. Trois Membres de la Cour ne sont pas présents à l'audience: MM. Zoricic et Golunsky, qui ont fait savoir que leur état de santé ne leur permettait pas de prendre part à l'affaire; et Sir Benegal Rau, qui, par suite d'une indisposition, est retenu en chambre. M. le Professor Spiropoulos, désigné comme judge ad hoc par le Gouvernement hellénique et qui a déjà siégé dans la première phase de l'affaire, est présent sur le siège.

Le Gouvernement hellénique est représenté devant la Cour par son agent adjoint, M. E. Verghis, chargé d'affaires a.i. de Grèce à La Haye, et, comme conseils, par: le Très Honorable Sir Frank Soskice, Q.C., M.P., ancien Attorney-General du Royaume-Uni, M.C. John Colombos, Q.C., LL.D., et M. le Professeur Henri Rolin, de l'Université de Bruxelles, ancien Président du Sénat belge.

Le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord est représenté par son agent, M. W.V.J. Evans, Jurisconsulte adjoint du Foreign Office, et, comme conseils, par MM. G.G. Fitzmaurice, C.M.G., Deuxième Jurisconsulte du Foreign Office, J.E.S. Fawcett, D.S.C., Membre du Barreau anglais, et D.H.N. Johnson, Jurisconsulte adjoint du Foreign Office.

Le Président Guerrero a donné la parole à Me Henri Rolin, qui a commencé l'exposé de la thèse du Gouvernement hellénique.

Me Henri Rolin poursuivra son exposé à l'audience qui s'ouvrira demain 24 mars à 10 h. 30.

La Haye, le 23 mars 1953.

---